

EC1. Économie publique

Professeur Vital Kamerhe

Année académique 2023-2024

Université Protestante au Congo

Faculté d'Administration des affaires et sciences économiques.

- Unité d'enseignement : EPP1353. Économie publique & politique économique.
- Horaire du cours : Les cours ont lieu les mercredis de 14h à 16h.
- Notes de cours : Je publierai les notes de cours en ligne sur mon site web <https://edu-vitalkamerhe.net> chaque semaine, au plus tard la veille du cours.
- Liste de lectures : La liste de lectures pour chaque cours se trouvera à la fin des diapositives. Les lectures fortement recommandées seront mises en gras.
- Exigences du cours : Pour valider ce cours, vous devrez obtenir une moyenne satisfaisante sur les trois évaluations : interrogations, devoirs, et examen final.
- Prérequis : EC1. Microéconomie 1 & 2
EC2. Macroéconomie 1 & 2.
- Travaux pratiques : Le cours magistral sera complété par au moins une séance de travaux pratiques pour chaque chapitre.
- Mode d'évaluation : Devoir – 30%
Interrogation – 30%
Examen final – 30%.

I. Description du cours

Ce cours, destiné aux étudiants de licence 3 (format LMD) en sciences économiques, résume l'état des connaissances sur les justifications théoriques de l'intervention de l'État dans une économie. Son contenu est constitué à partir des quatre sources principales :

- Les enseignements dispensés dans d'autres universités notamment en Amérique du Nord : Harvard University ([EC2450A](#), [EC2450B](#)) et UC Berkeley ([Emmanuel Saez 2023](#)) principalement.

- Les articles fondateurs, dont la lecture obligatoire sera systématisée à travers les travaux publics. Ce sera le cas notamment des papiers suivants : [Samuelson \(1954, 1955\)](#); [Niskanen \(1968\)](#); [Atkinson et Stiglitz \(1976\)](#); [Laffont et Tirole \(1991\)](#); [Saez \(2001\)](#); [Romer et Romer \(2010\)](#) et de bien d'autres papiers repris dans la bibliographie en attache.
- Les livres de référence dans le domaine cible ([Wolfesberger 1995](#); [Buchanan, et Tullock 1962](#); [Niskanen 1971](#); [Cornes et Sandler 1996](#); [Stiglitz et al. 2018](#)).
- L'expérience congolaise, laquelle riche en enseignement et en études de cas.

L'économie publique, telle que nous la connaissons aujourd'hui, s'est véritablement structurée dans les années 1950 avec des contributions majeures d'économistes comme Paul Samuelson, Richard Musgrave, et Kenneth Arrow, qui ont formalisé les concepts de biens publics, d'externalités, de fiscalité optimale et de l'efficacité de l'intervention de l'État. Cependant, ses racines intellectuelles plongent profondément dans les traditions philosophiques et les théories politiques des siècles passés, qui ont jeté les bases conceptuelles de la gouvernance et de la réglementation étatique. Par exemple (suivant l'ordre chronologique) :

- Thomas Hobbes, dans *Le Léviathan* ([Hobbes 1651](#)), présente une vision plus autoritaire de l'État, arguant que, pour éviter le chaos et l'état de nature, une autorité centrale puissante est nécessaire.
- John Locke soutient, dans ses *Deux Traités du Gouvernement Civil* ([Locke 1689](#)), l'idée selon laquelle le rôle cardinal de l'État est de protéger la propriété privée; autrement dit, son intervention doit être limitée à la protection de la vie, de la liberté et des biens des individus.
- Montesquieu, dans *De l'Esprit des Lois* ([Montesquieu 1748](#)), apporte une analyse détaillée des institutions politiques et de la séparation des pouvoirs, en mettant en lumière la nécessité d'un cadre institutionnel qui favorise la liberté économique tout en limitant les abus de pouvoir.
- Jean-Jacques Rousseau, dans son ouvrage *Le Contrat Social* ([Rousseau 1762](#)), développe l'idée d'un contrat entre les citoyens et l'État, où le gouvernement agit comme le garant de l'intérêt général.
- Adam Smith, dans *La Richesse des Nations* ([Smith 1776](#)), prône le laisser-faire économique, mais reconnaît également le rôle de l'État dans la fourniture de biens publics comme l'éducation et la défense, là où le marché ne peut pas fonctionner efficacement.

Par la suite, les fondements philosophiques de l'économie publique ont été progressivement enrichis par des avancées dans la théorie des jeux et l'analyse des décisions collectives. Les travaux de John von Neumann et Oskar Morgenstern dans *Theory of Games and Economic Behavior* ([von Neumann et Morgenstern 1944](#)) ont jeté les bases de la théorie des jeux, qui a permis de mieux comprendre les interactions stratégiques entre agents économiques et le rôle de l'État pour coordonner et réguler ces interactions.

Dans le cadre d'un cours d'économie publique, il est crucial de tenir compte de l'interconnexion entre l'économie publique et la politique publique. En effet, les décisions économiques ne se prennent pas dans un vide politique¹. Elles sont façonnées par des institutions, influencées par des groupes d'intérêt, et mises en œuvre dans des environnements socio-politiques complexes. Un bon économiste doit donc non seulement maîtriser les outils d'analyse économique, mais aussi comprendre les dynamiques politiques et institutionnelles qui déterminent le succès ou l'échec des politiques publiques.

Ainsi, le cours de l'économie publique ne peut être complet sans une exploration des aspects politiques qui l'entourent.

Objets d'étude : économie publique *versus* politique publique

| Économie publique | Politique publique |
|---|--|
| Contrat social (bien-être collectif; biens publics; allocation des ressources par l'État) | Formulation des stratégies d'intervention publique (cadre stratégique et options politiques) |
| Défaillances de marché (externalités; asymétries d'information; droit de propriété; monopoles; concurrence imparfaite) | Mise en œuvre des décisions publiques (planification opérationnelle) |
| Redistribution de la richesse (politiques fiscales; transferts sociaux; équité; justice sociale; assurance sociale; protection sociale) | Évaluation des résultats et des impacts de l'action publique (analyse coût-bénéfice) |
| Efficacité et bien-être général (efficacité des politiques publiques; optimum de Pareto; politiques publiques; bien-être collectif; préférences sociales) | Harmonisation des politiques, anticipation et gestion des conflits inter-institutionnels |

Note : L'économie publique et la politique publique sont intrinsèquement liées, chacune influençant et façonnant l'autre. Alors que l'économie publique se concentre sur l'étude des fondements théoriques et des effets de l'intervention de l'État dans l'économie, la politique publique s'intéresse à la formulation, à la mise en œuvre, et à l'évaluation des actions de l'État visant à résoudre des problèmes publics spécifiques. Cette transition de l'analyse économique à la conception des politiques est essentielle pour comprendre comment les principes économiques peuvent être traduits en actions concrètes qui impactent le quotidien des citoyens ([Atkinson et Stiglitz 1980](#); [Besley et Persson 2011](#); [Dye 2013](#); [Birkland 2019](#); [Howlett et al. 2020](#)).

¹ Cette perspective est largement soutenue par les travaux fondateurs de [Pigou \(1920\)](#), [Arrow \(1951\)](#), [Musgrave \(1959\)](#), de [Buchanan et Tullock \(1962\)](#), [North \(1990\)](#), [Ostrom \(1990\)](#), [Acemoglu et Robinson \(2012\)](#), parmi tant d'autres.

II. Plan du cours

Au reste, le cours s'organise autour de neuf chapitres.

1. Prérequis et éléments du jargon
2. Théorie positive de l'État
3. Théorie normative de l'État
4. Les impôts sur les biens et services
5. Les impôts sur le revenu
6. Dépenses et réglementations publiques
7. Dette publique et soutenabilité budgétaire
8. Gouvernance et institutions dans l'économie publique
9. Inégalités économiques et politiques redistributives

III. Esquisse

Chapitre 1. Prérequis et éléments du jargon

Ce chapitre introductif pose les bases du cours en expliquant les principaux termes et concepts utilisés dans l'économie publique (Stiglitz et al. 2018). Pour bien comprendre les débats sur l'efficacité, l'équité et le rôle optimal de l'État dans l'économie, il est essentiel de revisiter certains concepts fondamentaux de la microéconomie néoclassique (Mas-Colell et al. 1995), de la macroéconomie (Blanchard et Johnson 2017; Kabuya Kalala et Tsasa 2018), et de la théorie des jeux (Osborne et Rubinstein 1994).

- Les rappels en microéconomie permettront de comprendre le fonctionnement théorique des marchés et d'examiner comment les défaillances du marché (comme les biens publics, les externalités, l'asymétrie d'information, le monopole ou la concurrence imparfaite) justifient l'intervention de l'État.
- Les notions macroéconomiques aideront les étudiants à appréhender les interventions de l'État, tant au niveau microéconomique qu'au niveau macroéconomique, dans le but de stabiliser l'économie et de promouvoir le développement.
- Enfin, les rappels sur la théorie des jeux fourniront aux étudiants une base solide pour analyser les mécanismes de négociation, de régulation et d'élaboration de politiques dans le contexte de l'économie publique.

Chapitre 2. Théorie positive de l'État

La théorie positive de l'État cherche à décrire et expliquer comment l'État agit en réalité, plutôt que de se concentrer sur ce qu'il devrait faire (Wolfelsperger 1995). Ce chapitre explore les raisons pour lesquelles l'État intervient dans l'économie, les comportements des différents acteurs publics (politiques, bureaucrates), et comment ces comportements influencent la politique publique. On y aborde également des modèles comme la théorie du choix public (Buchanan and Tullock 1962), qui analyse les actions des acteurs politiques sous l'angle des incitations et des intérêts personnels, et le modèle de bureaucratie de Niskanen (cf. Niskanen 1968).

Chapitre 3. Théorie normative de l'État

Contrairement à la théorie positive, la théorie normative de l'État se concentre sur ce que l'État devrait faire pour maximiser le bien-être social (Musgrave 1959; Wolfelsperger 1995). Ce chapitre explore les justifications théoriques de l'intervention de l'État dans l'économie, notamment à travers l'analyse des biens publics, des externalités, et de l'équité. On y examine des concepts comme l'optimalité de Pareto, l'équité dans la redistribution des ressources, et l'efficacité économique. Ce chapitre établit également les bases des recommandations de politiques publiques visant à corriger les défaillances du marché.

Chapitre 4. Les impôts sur les biens et services

Ce chapitre s'intéresse à la fiscalité indirecte, en particulier aux impôts sur les biens et services tels que la TVA (taxe sur la valeur ajoutée), les droits d'accise, et les taxes environnementales (Mankiw et al. 2009). On y discute des effets économiques de ces impôts, leur incidence fiscale (qui supporte réellement le fardeau de l'impôt), et leur impact sur le comportement des consommateurs et des producteurs. Le chapitre examine également les critères d'efficacité et d'équité des différents types d'impôts indirects et leur rôle dans la politique fiscale. En sus, le chapitre prendra en considération l'expérience congolaise.

Chapitre 5. Les impôts sur le revenu

Ce chapitre se concentre sur la fiscalité directe, en particulier les impôts sur le revenu des individus et des entreprises (Mirrlees 1971, Kaplow 2008). On explore ici les principes de progressivité, de proportionnalité et de régressivité de l'impôt sur le revenu, ainsi que les effets incitatifs de la fiscalité sur le travail, l'épargne, et l'investissement. On examine aussi les questions de conformité fiscale, d'évasion et d'optimisation fiscales, ainsi que les réformes possibles pour réduire les inégalités des revenus (Piketty et Saez 2003) et améliorer l'équité et l'efficacité du système fiscal (Auerbach et Slemrod 1997). L'expérience congolaise sera également abordée dans ce chapitre.

Chapitre 6. Dépenses et réglementations publiques

Ce chapitre analyse les différents types de dépenses publiques (dépenses courantes, dépenses d'investissement, subventions, transferts sociaux) et leurs impacts économiques ([Tanzi et Schuknecht 2000](#)). On y explore les critères d'efficacité et d'équité pour allouer les ressources publiques et les mécanismes de réglementation que l'État utilise pour influencer le comportement économique, tels que les normes, les quotas, et les licences. L'objectif est de comprendre comment les dépenses publiques et les régulations peuvent corriger les défaillances du marché et atteindre des objectifs sociaux et économiques. L'expérience congolaise sera prise aussi en compte.

Chapitre 7. Dette Publique et soutenabilité budgétaire

La dette publique et sa soutenabilité sont des sujets centraux en économie publique ([Blanchard et Fischer 1989](#)). Ce chapitre traite de l'accumulation de la dette publique, des raisons pour lesquelles les gouvernements empruntent, et des implications économiques d'une dette excessive. On examine des concepts comme la dynamique de la dette, le déficit budgétaire, le ratio dette/PIB, et les crises de la dette souveraine. Le chapitre aborde également des stratégies de gestion de la dette et les politiques nécessaires pour assurer la soutenabilité budgétaire à long terme, en tirant profit de l'état de l'art sur la question (cf. [Krugman 1988](#); [Alesina et Tabellini 1990](#); [Wyplosz 2011](#); [Ghosh et al. 2013](#)). Le chapitre inclura également des références à l'expérience congolaise.

Chapitre 8. Gouvernance et institutions dans l'économie publique

Ce chapitre explore le rôle des institutions et de la gouvernance dans la gestion des ressources publiques ([North 1990](#); [Ostrom 1990](#); [Acemoglu et Robinson 2012](#)). Il aborde des sujets tels que la transparence, la responsabilité, la corruption, l'efficacité administrative, et la qualité des institutions publiques. L'impact des institutions sur les performances économiques et l'efficacité des politiques publiques est analysé, avec une attention particulière sur l'importance des mécanismes de contrôle, d'audit et d'évaluation des politiques dans le contexte des pays en développement comme la RDC.

Chapitre 9. Inégalités économiques et politiques redistributives

Ce chapitre se concentre sur l'analyse des inégalités économiques et des politiques redistributives ([Piketty 2014](#); [Atkinson 2015](#)). On y examine les différentes formes d'inégalités (revenu, richesse, opportunités) et les outils que l'État peut utiliser pour les réduire, tels que les impôts progressifs, les transferts sociaux, et les politiques d'accès aux services publics : éducation, santé, sécurité publique (police, pompiers), transports publics (bus, trains), gestion des déchets et recyclage, distribution de l'eau et traitement des eaux usées, infrastructure et entretien des routes, etc.

IV. Références bibliographiques

Hendren, Nathaniel, 2020, *Harvard University*: EC2450B. Public Economics and Fiscal Policy II.

Url: <https://scholar.harvard.edu/hendren/classes/public-economics-ii-2450b>

Saez, Emmanuel, 2023, *UC Berkeley*: Econ 131 - Undergraduate Public Economics. Spring 2023

- Taught by Emmanuel Saez. Url:

<https://eml.berkeley.edu/~saez/course131/course131.html>

Stantcheva, Stefanie, 2026, *Harvard University*: EC2450A. Public Economics. Url:

<https://scholar.harvard.edu/stantcheva/classes/ec2450a-public-economics>

Acemoglu, Daron et James A. Robinson, 2012, *Why Nations Fail: The Origins of Power, Prosperity, and Poverty*, Crown Publishers.

Alesina, Alberto et Guido Tabellini, 1990, “A Positive Theory of Fiscal Deficits and Government Debt,” *Review of Economic Studies*, vol. 57, no. 3, 403-414.

Arrow, Kenneth J., 1951, *Social Choice and Individual Values*, Wiley.

Atkinson, Anthony B. et Joseph E. Stiglitz, 1976, “The Design of Tax Structure: Direct versus Indirect Taxation,” *Journal of Public Economics*, vol. 6, no. 1-2, 55-75.

Atkinson, Anthony B., 2015, *Inequality: What Can Be Done?* Harvard University Press.

Auerbach, Alan J. et Joel Slemrod, 1997, “The Economic Effects of the Tax Reform Act of 1986,” *Journal of Economic Literature*, vol. 35, no. 2, 589-632.

Blanchard, Olivier et David R. Johnson, 2017, *Macroeconomics*, 7th edition. Pearson.

Blanchard, Olivier et Stanley Fischer, 1989, *Lectures on Macroeconomics*, MIT Press.

Buchanan, James M. et Gordon Tullock, 1962, *The Calculus of Consent: Logical Foundations of Constitutional Democracy*, University of Michigan Press.

Cornes, Richard et Todd Sandler, 1996, *The Theory of Externalities, Public Goods, and Club Goods*, Cambridge University Press.

Ghosh, Atish R., Jun I. Kim, Enrique G. Mendoza, Jonathan D. Ostry et Mahvash S. Qureshi, 2013, “Fiscal Fatigue, Fiscal Space and Debt Sustainability in Advanced Economies,” *Economic Journal*, vol. 123, no. 566, F4-F30.

- Hobbes, Thomas, 1651, *Leviathan, or the Matter, Forme, & Power of a Common-Wealth Ecclesiasticall and Civil*, Andrew Crooke.
- Jehle, Geoffrey A. and Philip J. Reny, 2010, *Advanced Microeconomic Theory*, Third Edition, Pearson.
- Kabuya Kalala, François et Jean-Paul K. Tsasa, 2018, *Macroéconomie : Fondements, microfondements et politiques*, Éditions Hermann.
- Kaplow, Louis., 2008, *The Theory of Taxation and Public Economics*, Princeton University Press.
- Krugman, Paul, 1988, “Financing vs. Forgiving a Debt Overhang,” *Journal of Development Economics*, vol. 29, no. 3, 253-268.
- Laffont, Jean-Jacques et Jean Tirole, 1991, “The Politics of Government Decision-Making: A Theory of Regulatory Capture,” *Quarterly Journal of Economics*, vol. 106, no. 4, 1089-1127.
- Locke, John, 1689, *Two Treatises of Government*, Awnsham Churchill.
- Mankiw, N. Gregory, Matthew Weinzierl, et Danny Yagan, 2009, “Optimal Taxation in Theory and Practice,” *Journal of Economic Perspectives*, vol. 23, no. 4, 147-174.
- Mas-Colell, Andreu, Michael D. Whinston, et Jerry R. Green, 1995, *Microeconomic Theory*, Oxford University Press.
- Mirrlees, James A., 1971, “An Exploration in the Theory of Optimum Income Taxation,” *Review of Economic Studies*, vol. 38, no. 2, 175-208.
- Montesquieu, Charles de Secondat, Baron de, 1748, *De l'Esprit des Lois*, Barrillot & Fils.
- Musgrave, Richard A., 1959, *The Theory of Public Finance: A Study in Public Economy*, McGraw-Hill.
- Niskanen, William A., 1968, “Nonmarket Decision Making: The Peculiar Economics of Bureaucracy,” *The American Economic Review*, vol. 58, no. 2, 293-305.
- Niskanen, William A., 1971, *Bureaucracy and Public Economics*, Elgar (Nouvelle édition: 1994).
- North, Douglass C., 1990, *Institutions, Institutional Change, and Economic Performance*, Cambridge University Press.
- Osborne, Martin J. et Ariel. Rubinstein, 1994, *A Course in Game Theory*, The MIT Press.
- Ostrom, Elinor, 1990, *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge University Press.

- Pigou, Arthur C., 1920, *The Economics of Welfare*, Macmillan.
- Piketty, Thomas et Emmanuel Saez, 2003, "Income Inequality in the United States, 1913-1998," *Quarterly Journal of Economics*, vol. 118, no. 1, 1-39.
- Piketty, Thomas, 2014, *Capital in the Twenty-First Century*, Harvard University Press.
- Romer, Christina D. et David H. Romer, 2010, "The Macroeconomic Effects of Tax Changes: Estimates Based on a New Measure of Fiscal Shocks," *The American Economic Review*, vol. 100, no. 3, 763-801.
- Rousseau, Jean-Jacques, 1762, *Du Contrat Social, ou Principes du Droit Politique*, Marc-Michel Rey.
- Saez, Emmanuel, 2001, "Using Elasticities to Derive Optimal Income Tax Rates," *Review of Economic Studies*, vol. 68, no. 1, 205-229.
- Samuelson, Paul A., 1954, "The Pure Theory of Public Expenditure," *Review of Economics and Statistics*, vol. 36, no. 4, 387-389.
- Samuelson, Paul A., 1955, "Diagrammatic Exposition of a Theory of Public Expenditure," *Review of Economics and Statistics*, vol. 37, no. 4, 350-356.
- Smith, Adam, 1776, *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, W. Strahan and T. Cadell.
- Stiglitz, Joseph E., Jean-Dominique Lafay, Jay Rosengard, 2018, *Économie du secteur public*, De Boeck Supérieur.
- Tanzi, Vito et Ludger Schuknecht, 2000, *Public Spending in the 20th Century: A Global Perspective*, Cambridge University Press.
- von Neumann, John and Oskar Morgenstern, 1944, *Theory of Games and Economic Behavior*, Princeton University Press.
- Wolfelsperger, Alain, 1995, *Economie publique*, Presses Universitaires de France.
- Wyplosz, Charles, 2011, "Debt Sustainability Assessment: The IMF Approach and Alternatives," *Geneva Reports on the World Economy*.

V. Règlements et conduite académique

Afin de maintenir un environnement d'apprentissage sain, respectueux et équitable, l'Université Protestante au Congo (UPC) et la Faculté d'Administration des Affaires et Sciences Économiques établissent des normes claires de conduite académique et personnelle. Chaque membre de la communauté universitaire — étudiants, enseignants et personnel administratif — est tenu de respecter ces normes.

Intégrité académique

L'intégrité académique est la base de la vie universitaire. Les étudiants sont tenus de se conformer aux principes d'honnêteté et d'éthique protestante dans toutes leurs activités académiques. Toute forme de tricherie, de plagiat ou de falsification est strictement interdite et sera sévèrement sanctionnée. L'usage de l'intelligence artificielle pour la rédaction d'essais, la réalisation de devoirs, la résolution de problèmes ou toute autre activité évaluée est strictement prohibé.

Respect et civilité

Le respect mutuel est fondamental pour garantir un environnement d'apprentissage harmonieux. Chaque étudiant est tenu de respecter ses pairs, les enseignants, le personnel administratif, et l'ensemble de la communauté universitaire. Les comportements inappropriés, y compris les propos insultants, les comportements agressifs ou toute forme de harcèlement, ne seront pas tolérés.

Tolérance et diversité

L'université encourage un environnement inclusif où la diversité des opinions, des cultures et des expériences est valorisée. Les étudiants doivent faire preuve de tolérance et de compréhension envers les idées et les perspectives différentes des leurs. Toute forme de discrimination, qu'elle soit basée sur la race, l'ethnicité, le genre, la religion, l'orientation sexuelle ou tout autre statut, est strictement interdite.

Comportement en classe

Le comportement en classe doit refléter un haut degré de professionnalisme et de respect. Cela inclut l'écoute active, la participation constructive aux discussions, l'absence de distractions inutiles (comme l'utilisation de téléphones portables non autorisés), et le respect des délais impartis pour les travaux et les présentations. Les enseignants ont le droit de retirer un étudiant de la classe en cas de comportement perturbateur ou irrespectueux.

Ponctualité et assiduité

La ponctualité et l'assiduité sont des composantes essentielles de la réussite académique. Les étudiants sont tenus d'assister à tous les cours, travaux pratiques et autres activités obligatoires à

temps. En cas d'absence, l'étudiant doit en informer l'enseignant à l'avance, et fournir, si nécessaire, une justification valide.

Collaboration et travail d'équipe

Le travail en groupe et la collaboration sont encouragés dans plusieurs cours et projets. Cependant, la collaboration doit se faire de manière honnête et transparente. Toute forme de collusion ou de copie lors des travaux de groupe ou des examens est interdite.

Utilisation des ressources universitaires

Les ressources de l'université (le cas échéant : bibliothèque, laboratoires, plateformes en ligne) doivent être utilisées de manière responsable et respectueuse. Toute forme d'abus ou de dommage intentionnel aux ressources universitaires sera sanctionnée.

Confidentialité et respect de la vie privée

La confidentialité des informations personnelles et académiques doit être maintenue. Les étudiants et le personnel doivent traiter toutes les informations personnelles de manière confidentielle et ne pas les divulguer sans consentement.

Sanctions en cas de manquements

Les infractions aux règles de conduite académique et de respect peuvent entraîner des sanctions disciplinaires, telles que des avertissements, la perte de crédits de cours, la suspension temporaire ou, dans les cas graves, l'expulsion définitive de l'université. Chaque incident sera examiné de manière équitable et impartiale par les comités disciplinaires compétents, en référence à la charte de l'UPC.

Engagement à respecter le code de conduite

En suivant ce cours, les étudiants s'engagent à respecter les règlements et les principes de conduite académique et de respect établis par l'université, garantissant ainsi un environnement propice à l'apprentissage et au développement personnel.